

FORMULAIRE TR-1 BE

PART I

1) Statut de la notification

Définitive

2) Emetteur

Nom QRF
Numéro d'identification 0537-979-024

3) Motif de la notification

Franchissement de seuil passif



4) Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle



5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
AXA S.A.	25 avenue de Matignon, 75008 Paris



6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)



Veillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

09/12/2015 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

15

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

9) Dénominateur

4 483 051

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
AXA S.A.		0	0	0,00%	0,00%
AXA Belgium S.A.		633 680		14,14%	
Sous total		633 680		14,14%	
TOTAL		633680	0	14,14%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs. Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls. Les totaux, les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
TOTAL		(par rapport à toutes les dates d'échéance)		0	0,00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	633 680
		14,14%

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

AXA Belgium S.A. est détenue à 96,93% par AXA Holdings Belgium S.A. et 3,07% par AXA S.A.
AXA Holdings Belgium S.A. est détenue à 100% par AXA S.A.

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

C) Remarques

Le 8 décembre 2015, la société AXA Belgium S.A. a reçu 633 680 actions et droits de vote de la société QRF à la suite de l'augmentation de capital de cette dernière. Au 8 décembre 2015, la détention d'AXA S.A. s'élevait à 15,46%. Le 9 décembre 2015, QRF a réalisé une seconde augmentation de capital avec l'émission de 383 363 actions nouvelles portant ainsi son capital à 4 483 051 actions. Le 9 décembre 2015, à la suite de cette augmentation de capital, AXA S.A. a franchi de manière passive à la baisse le seuil de 15%. Conformément à l'article 19 de l'Arrêté Royal du 14 février 2008, la notification dudit seuil peut prendre la forme d'une notification unique puisque AXA S.A. a franchi à la hausse puis à la baisse le seuil déclenchant l'obligation de notification avant l'expiration du délai de notification.

Fait à

Le (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature 